

Accessibilité

Le site l'Université François-Rabelais (<http://www.univ-tours.fr>) se conforme au plus proche des standards web suivants :

- le code XHTML est conforme aux [Spécification XHTML 1.0](#). Il est testé à l'aide du [validateur HTML du W3C](#) ;
- le code CSS est conforme à la [Spécification CSS2](#). Il est testé à l'aide du [validateur CSS du W3C](#) ;

WCAG 1.0 - Directives pour l'Accessibilité aux Contenus Web

En matière d'accessibilité aux contenus web, le site de l'Université François-Rabelais se réfère au plus près aux [Directives pour l'Accessibilité aux Contenus Web 1.0](#), édictées par la [WAI](#) (Web Accessibility Initiative).

Par ailleurs, ces directives servent de socle aux recommandations gouvernementales françaises concernant l'accessibilité des sites web gouvernementaux (voir point "Législation" ci-après).

Accès clavier

<http://www.univ-tours.fr> est intégralement navigable à l'aide du clavier. Vous pouvez circuler au sein des pages en utilisant la touche Tab (tabulation) de votre clavier.

Pour cela :

- enfoncez la touche Tab jusqu'au lien désiré puis valider ;
- pour revenir en arrière parmi les liens, utilisez la combinaison-clavier Maj + Tab.

Pour accéder au moteur de recherche à l'aide du clavier, utilisez la touche 4 :

- sous Windows, avec les combinaisons : alt + maj +4 ou alt + 4 ;
- sous Macintosh, avec la combinaison : ctrl +4 ou pomme + 4.

Navigation et liens

Le plan du site et les menus de navigation sont accessibles depuis chaque page et donnent accès à l'ensemble du site en permanence.

Aides supplémentaires à la navigation

Si vous utilisez un navigateur *texte* (comme [Lynx](#) et [Links](#)), la [barre de navigation de Mozilla/Firefox](#), la [barre de navigation d'Internet Explorer](#), ou encore

-
-
-
-
-
-

-
-
-

Pour un confort de lecture amélioré, les pages du présent site sont conçues pour s'imprimer agréablement.

Afin de présenter au mieux le contenu, les éléments de navigation sont absents de la version imprimable.

Avant d'imprimer, vous pouvez vérifier la mise en page dans votre navigateur via le menu Fichier > Aperçu avant impression.

Les navigateurs d'anciennes générations ne prendront pas en compte cet habillage mais restitueront toutefois une impression claire, lisible et structurée.

Législation

L'accessibilité des services publics aux personnes handicapées est une nécessité aux termes de la [loi n°2005-102 de février 2005](#) pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. L'article 47 de la loi précise que **les services de communication publique en ligne des services de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics qui en dépendent doivent être accessibles aux personnes handicapées.**

Extrait du [Référentiel Général d'Accessibilité des Administrations](#).

Etudiants en situation de handicap

[Toutes les infos pour préparer votre rentrée](#)